

Les rêveries d'un locataire solitaire

Ce matin, le facteur m'a apporté une notification de hausse de loyer motivée par l'élévation du taux hypothécaire de 4,5% à 5,5%. Ma location s'accroît de 14%, le taux de 1% soit 14 fois plus. Les techniciens des gérances m'ont déjà expliqué ce phénomène par de longs calculs qui ne m'ont du reste jamais convaincu; mais là n'est pas mon propos.

Les banquiers, qui ne sont pas des bienfaiteurs de l'humanité, prétendent que cette hausse vise deux objectifs: le premier serait la lutte contre la surchauffe, le second, l'encouragement à l'épargne.

J'ai lu dans «24 Heures» du 18 mai (page 11) le passage suivant: «Si nous voulons être en mesure d'offrir des hypothèques à des taux favorables, il nous faut résolument soigner l'épargnant» a déclaré le président de l'Association suisse des banques régionales et des caisses d'épargne... Et d'ajouter que le relèvement par les banques régionales bernoises du taux d'épargne à 3,5% et du taux hypothécaire à 5,5% constituait une concession en faveur du débiteur hypothécaire et du locataire au détriment de l'épargnant.

Alors là, Messieurs les banquiers, je dois vous remercier de cette concession, votre geste me touche profondément, parce que pour compenser l'augmentation de mon loyer par l'accroissement des intérêts, il me faudrait un capital minimum de Fr. 100 000.— et c'est beaucoup...

Cependant, je me surprends à rêver: la Suisse compte 6 millions d'habitants. Supposons que le quart de cette population possède un carnet d'épargne. Emues par le geste des banquiers et poussées par une grande solidarité, ces 1,5 million de personnes décident de retirer chacune Fr. 1000.— par mois de leurs carnets. Les banques devraient

«sortir» 1,5 milliard chaque mois, soit 18 milliards par année. Une somme suffisamment importante qui obligerait nos «responsables» financiers à tenir vraiment compte des petits épargnants et des locataires. Un brin de solidarité aurait de grands effets. Mais, hélas, dans notre façon de vivre tout n'est-il pas conçu pour tuer dans l'œuf tout germe de solidarité? A commencer par les systèmes scolaires... Les emprunts et les baux à loyer représentent des exemples types de contrats non équitables parce qu'ils peuvent être modifiés de façon unilatérale par la partie qui tient le couteau par le manche, comme certains contrats passés avec les pays du tiers monde. Pourquoi ne pas engager la lutte pour que disparaissent de telles disparités, pour que les contractants disposent de droits équivalents lorsqu'ils s'engagent mutuellement? On peut rêver.

Etre solidaires, un mois après

Retombées de la votation populaire sur l'initiative «Etre Solidaires»: on n'a pas fini d'entendre que ce n'est pas le moment, plus le moment, pas encore le moment de remettre sur le tapis la question de notre voisinage avec les travailleurs étrangers. Immobilisme à bon compte, égoïsme qui a trouvé ses lettres de noblesse dans les urnes. Voyez les députés fribourgeois qui avaient à trancher la semaine dernière d'une proposition chrétienne-sociale demandant l'octroi des droits politiques en matière communale aux étrangers au bénéfice du pernis d'établissement: intentions louables, mais irréalisables pour l'instant, la majorité rejetante n'a pas eu besoin de chercher bien loin l'argumentation fondant son refus. Quand l'opinion publique sera-t-elle à nouveau considérée, par ceux qui font profession de bien la connaître, comme assez mûre pour entendre parler des saisonniers? Mystère.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 593 27 mai 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi
Victor Ruffly

593

Théâtre à Genève: enfin B.B. vint

«Je ne vais plus au théâtre; je crains d'assister à des spectacles qui m'enlèveraient toute envie de défendre les demandes de subvention», lâchait il y a peu un des responsables de la politique culturelle à Genève, désolé de la grisaille qui trop souvent envahit les scènes des théâtres de la cité de Calvin. Le temps est loin en effet où les troupes locales explosaient les unes après les autres, gerbes de créations, ferment de la fête dans le canton.

Nostalgie! Il y a vingt ans, c'est le Théâtre de Carouge, François Simon, Philippe Mentha dans Shakespeare. Le Théâtre de l'Atelier, lancé en 1964 par François Rochaix et quelques autres, et qui s'impose quatre ans plus tard avec *Le Chant du fantoche lusitanien*. Nombreux sont les Genevois, mais aussi les Romands qui sont nés à l'amour du théâtre avec cette période étonnante. Dernier venu, le Théâtre Mobile, au milieu des années septante, présente des pièces écrites à son intention, qui évoquent l'histoire politique de Genève dans une invention scénique échevelée, un authentique chef d'œuvre en tout cas, *Foutue Histoire*.

DE LA SCÈNE À LA VILLE

En tout cas, ces naissances successives modifient radicalement le cadre de la vie culturelle à Genève: jusqu'alors c'était le règne sans partage de trois institutions, les trois piliers traditionnels, le Grand-Théâtre (opéra), l'Orchestre de la Suisse romande et le Théâtre de la Comédie (tournées Karsenty et quelques classiques par des artistes du cru), trois «saisons», trois abonnements qui consacrent la réussite sociale des heureux titulaires (voir et être vu à l'entracte); la culture s'ouvre désormais sur des manifestations totalement différentes; les équi-

pes, regroupées autour d'un animateur et qui naissent à ce moment-là, parviennent à transmettre un «message» qui leur est propre, à vivre avec un public souvent fidèle une sorte d'expérience communautaire. Les créations sont fréquentes, l'enthousiasme — le plaisir même — qui vit sur la scène, passe dans la salle.

Les responsables politiques — ceux de la Ville de Genève qui sont les premiers concernés — suivent difficilement le mouvement. Au départ, les subventions aux théâtres sont fonction inverse de la qualité de la troupe (si elle existe vraiment) et des spectacles présentés, la Comédie recevant l'essentiel du budget et ne laissant aux autres que des miettes.

La popularité croissante du Théâtre de Carouge, celle de l'Atelier, celle du Mobile ensuite, permet à ces institutions naissantes de faire monter la pression et d'obtenir une aide mieux adaptée à leur place nouvelle dans la vie culturelle.

Le montant des subventions augmente régulièrement, même si les négociations sont souvent houleuses. Il atteint un niveau acceptable en fin de compte, tout étant relatif bien sûr.

Malheureusement les troupes — et le renouveau théâtral genevois est fondé sur elles — ne sont pas éternelles; elles se dissolvent, changent de climat, se mettent en veilleuse. Les subventions, elles, demeurent et vont désormais à des animateurs qui, à défaut de troupes vivantes et dynamiques, disposent d'un «local» dans lequel il faut bien satisfaire au rythme du programme annuel, puisque la clientèle est encore là. Et on voit apparaître ce phénomène du spectacle porté par une seule personne, le metteur en scène-acteur principal, évolution très significative. Cette espèce de divorce, cette perversion d'un système, marque probablement la fin d'une époque théâtrale à Genève.

Aujourd'hui le paysage des scènes est plus terne. Avec la disparition des troupes — ou la quasi-disparition: le Mobile monte *La Tour de Nesle* — fond l'enthousiasme porté par les créations. Et il

semble bien que le nombre des spectateurs diminue. Généralisation abusive? Sans doute, car tout n'est pas inintéressant: la Comédie vient de montrer coup sur coup un *Misanthrope*, des *Chaises* qui ont eu le succès qu'ils méritaient. L'un ou l'autre des spectacles du Théâtre de Carouge a eu un écho international (mal apprécié par les pouvoirs publics). Mais sur la durée, l'élan se tasse nettement.

LES POSITIONS ACQUISES

On peut se demander si la politique actuelle de subventionnement ne participe pas à ce désenchantement. A Genève, l'accès à la manne officielle est aujourd'hui très ouvert, grâce aux programmes des quatre théâtres principaux, Comédie, Carouge/Atelier, Mobile et Poche. Cette garantie (de travail) est justifiée; la stabilité qui en découle pourrait permettre de nouveaux jaillissements. Mais on comprend aussi que les talents, les énergies à disposition se regroupent difficilement sur des projets totalement nouveaux: c'est corser d'une contestation des positions acquises les difficultés inhérentes à la création.

L'engagement par la Comédie de Beno Besson, ce metteur en scène d'origine suisse qui nous vient de Berlin-Est précédé d'une réputation rare, est l'espoir d'une solution. Ironie du sort, ce ne sont pas des exigences théâtrales qui sont à l'origine de son appel à Genève, mais les difficultés financières du théâtre en question. Besson parviendra-t-il à créer un foyer vivant de création, à mettre sur pied un projet qui revivifie toute une politique culturelle, à faire partager ses vues à des acteurs formés, désireux de renouvellement et curieux de tous les publics? Ce n'est pas trop demander quand on connaît cet étonnant créateur et c'est en tout cas l'espoir de spectacles à la fois exigeants et populaires. Ce pari, même si la formule de l'homme providentiel a ses limites, semble engager toute la vie théâtrale genevoise.

Prison préventive de Champ-Dollon: mai 1977 - mai 1981

Prison préventive de Champ-Dollon, mai 1977, inauguration. M. Michel Hentsch, directeur. Un suicide, deux suicides, trois suicides, quatre suicides, cinq suicides.

Prison préventive de Champ-Dollon, juin 1979, M. Michel Hentsch directeur, sixième suicide en deux ans de fonctionnement. Comme d'habitude, émotion et communiqués de presse. Une «commission des sages» est nommée, qui «jouira de la plus grande liberté dans ses investigations et présentera des propositions d'améliorations et de réforme, notamment du règlement, de l'organisation et des locaux de cet établissement, qu'elle jugera susceptibles de remédier aux éventuels défauts qu'elle serait amenée à constater».

Prison préventive de Champ-Dollon, mai 1981, M. Michel Hentsch directeur, neuvième suicide. De nouveaux rapports, de nouvelles enquêtes en vue.

Association des juristes progressistes

...«Il y a urgence à admettre les réformes suivantes, plus particulièrement:

»Reconnaissance d'un comité de détenus, éligible par périodes régulières, de manière démocratique et qui aurait pour compétence de représenter face à la direction, au Département et à la justice, les intérêts généraux des détenus.

»Rétablissement des visites intercellulaires qui ont été acceptées à la prison Saint-Antoine et que les événements imposent manifestement à Champ-Dollon.

»Autorisation des visites sans surveillance.

»Suppression de toute mesure d'isolement et, notamment, abolition du placement en «cellule forte» ou cachot.

»Diversification des activités de travail offertes aux détenus.

»Les autorités de justice doivent être contraintes par la loi à une réduction, non seulement de la durée des détentions préventives, mais du nombre des détentions préventives, relativement au nombre des poursuites pénales qui, dans le canton de Genève, dépassent de manière injustifiée la moyenne des cantons suisses.

Contrôle juridictionnel

»Enfin, les conditions de détention doivent faire l'objet d'un contrôle juridictionnel, qui complète le contrôle parlementaire (commission des visiteurs de la prison) qui n'a manifestement pas été efficace ou qui alors n'a pas été pris au sérieux par les autorités pénitenciaires. A ce sujet, nous suggérons que les décisions de l'administration pénitentiaire relatives aux conditions de détention, puissent faire l'objet d'un recours à une instance juridictionnelle, siégeant en audience publique. Tous les principes généraux du droit administratif étant strictement respectés.»

VPOD

De son côté, la Fédération du personnel des services publics (VPOD), section

de Genève, proteste contre la politique répressive mise en œuvre dans cette prison et fait part de son inquiétude et conclut:

...«La VPOD est favorable à l'abandon des méthodes purement répressives à l'égard des détenus et à une réforme d'ensemble de cette politique. C'est dans ce sens qu'elle soutient les revendications du Groupe action prison.»

La FChP

Enfin, dans une lettre ouverte à M. Guy Fontanet, la FChP (Fédération chrétienne du personnel des services publics) a également publié un communiqué déclarant notamment:

... 'En tant que Fédération de syndicats de la fonction publique, soucieuse de la qualité des prestations que doit fournir tout service public envers la population et en tant que regroupement de travailleurs (notamment contribuables), nous sommes en droit d'exiger de prompts et significatifs changements et améliorations dans la gestion et la direction de Champ-Dollon.

»Enfin, nous ne pouvons que souhaiter une révision de la politique des autorités en matière de justice, particulièrement en ce qui concerne la réinsertion sociale de personnes ayant commis des délits.»

L'Ordre des avocats

Lors de sa séance du 13 juin, le Conseil de l'Ordre des avocats a pris connaissance d'un rapport du bâtonnier sur les événements qui se sont déroulés récemment à Champ-Dollon.

»Le Conseil est profondément préoccupé du malaise qui semble régner dans cet établissement et dont il convient de rechercher sérieusement les causes afin d'y porter remède.

«S'il est normal en effet que des mesures de sécurité, voire des sanctions soient prises, on revanche il est indispensable que le règlement de la prison soit respecté, que les détenus soient entendus et que leurs droits soient en toute circonstance sauvegardés.

«Le Conseil souhaite qu'une enquête impartiale fasse toute lumière sur ces événements.»

ÉNERGIE

L'uranium, c'est leur affaire

La Suisse en chasse de l'uranium indispensable au fonctionnement régulier de ses centrales nucléaires: négociations au Canada, coups d'œil vers l'Australie. Du pétrole à l'uranium, les dépendances se suivent et se ressemblent.

On sait que si les sept «sœurs» dominent un peu plus de la moitié de la production mondiale du pétrole, une pareille concentration de pouvoir économique et financier se retrouve dans la production d'uranium: là, les plus grandes sociétés extractrices se sont regroupées — nous avons suivi les menées de ce cartel dans ces mêmes colonnes — au sein de l'Uranium Institute dès 1975 pour faire la loi sur le prix de vente... et les résultats de cette sainte alliance mondiale et énergétique (ne pas oublier que les géants de l'or noir, répugnant à mettre tous leurs œufs dans le même panier, se sont très rapidement intéressés au nucléaire, jusqu'à contrôler, aux Etats-Unis par exemple, plus de la moitié de la réserve d'uranium) ne se

sont pas fait attendre puisque le prix de l'uranium s'est trouvé multiplié par sept de 1974 à 1977. La position de cette association de producteurs, pratiquement sans concurrents sur le marché, est d'autant plus forte que les réserves d'uranium dans le monde (principaux producteurs: le Canada, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud, suivis par la France, l'Australie, le Niger, le Gabon, la République centrafricaine, l'Espagne, l'Argentine et d'autres) n'ont pas été recensées encore avec exactitude.

Les tribulations helvétiques au long de cette quête difficile et inévitable de l'uranium, qui est le lot de tous les pays industrialisés dépourvus de cette richesse-là et ayant misé sur le nucléaire, sont loin de leur terme, on peut en être certain. On est même en droit de penser que la tâche des négociateurs sera de plus en plus ardue.

Expliquons-nous! Jusqu'à ces tout derniers mois, on conservait l'espoir que les activités du cartel de l'uranium pourraient être mises à jour et éventuellement être combattues à l'échelle internationale. Par un heureux concours de circonstances, la hausse brutale du prix de l'uranium avait en effet semé la zizanie dans le camp nucléaire: l'un des

principaux constructeurs de centrales, Westinghouse, s'était retrouvé piégé comme les pays consommateurs, dans l'incapacité de tenir ses engagements vis-à-vis de ses clients, à savoir de leur fournir de l'uranium à des conditions inférieures à celles du marché au moment de la vente des usines; le dos au mur, Westinghouse s'était résigné à «casser la baraque», accusant 29 firmes de former un cartel et portant toute l'affaire devant un tribunal de Chicago.

RIDEAU!

Las, on avait manifestement trop attendu d'une issue judiciaire à ce combat au sommet entre frères ennemis. En mars dernier, la dernière des sociétés mises en cause par Westinghouse annonçait qu'elle était parvenue à un accord à l'amiable avec la plaignante et que de ce chef l'action devant la justice s'éteignait. Rideau: les activités du cartel de l'uranium resteront donc cachées au public et tous les chantages au «besoin» resteront possibles sur les pays engagés dans cette nouvelle dépendance.

Pour situer les enjeux, on appréciera les termes du compromis consenti par les sociétés minières, com-

DÉMOCRATIE

Un an d'autonomie dans les rues zurichoises

Mai 1980 - mai 1981: une année de troubles et de négociations à Zurich. Une grande revendication: l'ouverture d'un centre autonome. Mais le débat ouvert, on s'est progressivement rendu compte que les racines de la tension étaient largement plus profondes que ne le laissaient apparaître les batailles de rues, pourtant très violentes à l'échelle helvétique. Pour avoir une idée des événements et des enjeux mis à jour par la crise zurichoise, consulter la somme éditée par le parti socialiste «Eine Stadt

in Bewegung». Ci-dessous, pour mémoire, une rapide chronologie, inspirée du dossier publié par «Volksrecht» du 13 mai dernier (le quotidien socialiste suit de près l'actualité du mouvement zurichoise et accumule, pratiquement jour après jour, une documentation précieuse et critique sur le sujet), sans prétention de rappeler toutes les étapes d'un face à face qui aura mis à jour tout un système économique et social:

— 17 mai 1980: fête du Groupe Action pour la «Rote Fabrik»; les participants exigent l'organisation d'une manifestation contre les 60 millions de crédits prévus au budget pour l'opéra.

— 30/31 mai: pendant deux nuits entières, 1000

jeunes affrontent la police dans les rues de Zurich. — 4 juin: première assemblée générale du mouvement.

— 7 juin: 54% des votants disent «oui» au crédit pour l'opéra.

— 28 juin: le centre autonome est ouvert, sous la responsabilité du parti socialiste (de nouveaux heurts avec la police avaient eu lieu une semaine plus tôt — cette fois-là 9000 participants).

— 12 juillet: démonstration «sauvage» de près de 200 personnes; réponse massive de la police qui force des manifestants dans une église.

— 1^{er} août: 4000 personnes se regroupent en une démonstration pacifique qui se termine par un bain collectif dans le lac de Zurich.

promis qui reflète bien l'importance des intérêts en présence. Selon l'agence Wise (créée en 1978 à Amsterdam par des militants du Mouvement mondial contre le nucléaire, pour les énergies alternatives et pour la paix), les douze firmes intéressées verseront à Westinghouse 39 millions de dollars à titre de dédommagement, s'engageant en outre à lui livrer, pendant les cinq prochaines années, neuf millions de livres d'uranium «à un prix avantageux». On ne paie jamais assez cher le silence... Voilà donc Westinghouse hors d'affaire, puisque ses engagements de fourniture d'uranium ne s'élevaient, jusqu'à l'an 2000, qu'à cinq millions de livres! Un porte-parole de la société américaine devait du reste benoîtement déclarer, toujours selon Wise: «Ce compromis est particulièrement intéressant vu la nécessité de revitaliser l'industrie nucléaire au niveau mondial.»

NB. Tout indique par ailleurs que dans la chaîne nucléaire, le maillon de mines d'uranium va devenir de plus en plus sensible: voyez la contestation qui se fait jour et s'affirme en Suède contre l'exploitation de gisements d'uranium; voyez ce même mouvement se développer avec virulence au Canada.

— 4 septembre: rafle policière dans le centre; sans succès, au moins en ce qui concerne la drogue qui était le prétexte invoqué; fermeture du centre autonome; pendant tout le week-end, des manifestations provoquent plusieurs centaines d'arrestations.

— 20 septembre: 6000 participants à une démonstration pacifique pour la réouverture du centre (soutien de tous les partis de gauche, sauf les socialistes).

— 24 octobre: manifestations et manœuvres policières se sont suivies pendant près d'un mois; première parution du «Eisbrecher», l'organe du mouvement (tirage rapidement enlevé: 20 000 exemplaires).

— 1^{er} novembre: première projection du film vidéo «Züri brännt» à la Rote Fabrik.

— 24 décembre: 4000 personnes participent à ce qui est la plus importante manifestation depuis des semaines en faveur de la réouverture du centre; violente réaction policière; «Autonome Sanität» devient officiellement une section de la Croix-Rouge suisse.

— 12/14 février 1981: le tribunal du comité de soutien du centre publie des documents sur la répression, la justice, les autorités et les milieux économiques.

— 4 avril: réouverture du centre sous le patronage principal des Eglises et de Pro Juventute; pendant près de trois mois se sont succédé sans désespérer négociations et manifestations.

— 1^{er} mai: le mouvement perturbe les manifestations de la Fête du travail.

A SUIVRE

C'est sur un peu plus d'une page que le «Tages Anzeiger» détaille (18.5.1981) les comptes du groupe de presse auquel il appartient. Remarquable transparence dans un secteur où on est très porté sur l'information mais traditionnellement très discret sur soi-même. Où l'on constate que le groupe du «TA» n'a que peu pâti, au total, des attaques dont il a été la cible de la part des annonceurs et en particulier de la part des milieux de l'automobile (diminution légère du nombre d'abonnés, mais hausse des ventes au numéro; plus de pages de publicité, grâce à un volume d'offres d'emplois en augmentation). Pour le reste, comme l'ensemble de la presse suisse, le «Tages Anzeiger» dépend largement de la publicité: les abonnés et les ventes au numéro ne représentent plus que 21,8% des ressources totales.

* * *

Les droits des consommateurs ont été définis par le Conseil de l'Europe (résolution 543 de 1973), c'est

Depuis plus d'un mois, les travaux pour la réfection du centre autonome se poursuivent. Pro Juventute et les Eglises protestante et catholique ont mis à la disposition des groupes qui se sont formés pour mener à bien l'entreprise (salaire de Fr. 15.— à l'heure, selon une décision de l'assemblée générale) un crédit de Fr. 500 000.—, somme qui demeure largement inférieure aux besoins budgétés (1,9 million de francs!). Les premiers bilans de fonctionnement, après cinq semaines d'autonomie, laissent apparaître de sérieux problèmes avec deux clans de revendeurs de drogues dures, infiltrés parmi les habitués (des groupes «anti-dealers» tentent de mettre le holà à des offensives systématiques d'initiation à la drogue -- première piqûre gratuite): le centre, organisé en une dizaine de «commissions» spécialisées, trouve peu à peu son rythme, même si l'engagement des jeunes travailleurs laisse, semble-t-il, encore à désirer.

la Fédération romande des consommatrices qui le rappelle dans un petit dossier (bienvenu) qu'elle publie dans «J'achète mieux» (N° 93) à l'occasion de la votation du 14 juin prochain sur la protection des consommateurs. Pour mémoire, la petite liste en question: droit des consommateurs à la protection et à l'assistance (protection contre les préjudices matériels dus à des produits dangereux; protection contre les atteintes portées aux intérêts économiques) — droit à la réparation des dommages — droit des consommateurs à l'information — droit des consommateurs à l'éducation — droit à la représentation.

* * *

Etes-vous un fanatique du «Cube de Rubik» dont Gil Stauffer (dans ces colonnes) fut certainement un des premiers à parler en Suisse romande? En tout cas, l'épidémie se répand sans désespérer: production 8 millions d'exemplaires prévue pour l'année en cours, dont 300 000 sont attendus dans notre pays. Performance un peu décourageante d'un jeune Allemand de seize ans: 25 secondes pour résoudre l'énigme...

Les lois du marché

Les indicateurs démographiques n'éclairent pas toutes les zones d'ombre de notre politique économique et sociale, mais au moins permettent-ils de fixer quelques points de repères, quelques « passages obligés ». Nous avons vu dans les deux derniers numéros de DP, tout d'abord (n° 591) quelle sera l'ampleur du vieillissement de la population suisse dans les toutes premières années du XXI^e siècle, puis (n° 592) quel sera le poids des deux populations « dépendantes », les jeunes et les vieux, toujours au début du siècle prochain. Aujourd'hui, il nous faut bien aborder les questions relatives à l'emploi.

Pour réanimer une économie défaillante et résorber le chômage, il faudrait « faire plus d'enfants ». L'argumentation martelante d'un Sauvy, sur ce sujet, ne manque ni de force, ni de raison. Un peuple vieillissant, égotant, est vraisemblablement peu dynamique et peu apte aux affrontements futurs.

Au moment où des questions fondamentales se posent quant à l'avenir et sur le sort des êtres humains, sur l'environnement et le cadre de vie, des promoteurs de lendemains technocratiques, obnubilés par la croissance matérielle, préconisent une accumulation de produits dont la croissance démographique est l'un des moteurs. Cette fuite en avant est mythologique. Retournement inouï: c'est demander aux familles de résoudre, par une natalité accrue, les problèmes économiques de nations où les gouvernants échouent dans la recherche de solutions adéquates. Avec ou sans mesures financières à but nataliste (prime au troisième enfant par

exemple), c'est traiter les parents en reproducteurs et les enfants comme moyens au service de l'économie. Une économie où — il suffit d'ouvrir les yeux pour le constater — la voiture a la priorité sur l'enfant... Mais l'hypocrisie sociale n'est pas compta-ble de ses contradictions.

La stagnation de la croissance économique inquiète plus les décideurs politiques que le chômage ou le mal-emploi. Balance révélatrice des valeurs prédominantes. « Seule une économie saine assure le progrès social », telle est l'antienne depuis le ralentissement économique. C'est souligner combien le social est considéré comme un sous-produit de l'économique. La générosité est mesurée à l'aune de la croissance du produit national ou du chiffre d'affaires des entreprises.

Les indicateurs économiques sont certes indispensables, mais ils jouissent d'un prestige surfait, asservissant notamment la mesure des échanges au monétaire, faisant oublier que la monnaie est fiduciaire — ce que les amples oscillations du dollar, par exemple, devraient rappeler. Séparer la satisfaction dans l'emploi du temps et la morale est une bien faible parade: à quand, au moins, l'introduction d'indicateurs sociaux?

Bref, cette logique en forme compta-ble de « doit et avoir », à court terme qui plus est, régent le présent. Souvent confondue avec le réalisme — qui change au gré de la conjoncture — elle pèse lourdement sur les décisions.

SUR L'AUTEL DU PLEIN-EMPLOI

L'emploi et le travail ne sont pas dissociables des résultats qu'ils produisent. Que signifie par exemple le plein-emploi si le but final est la puissance dominatrice (militaire)? Le plein-emploi est-il justifiable si, pour l'assurer, il faut accepter de produire et de consommer n'importe quoi, n'importe où et n'importe comment?

Faut-il admettre que l'emploi est, à long terme, limité? Le travail doit-il être distribué et réparti comme une denrée soumise au rationnement? Des aménagements négociés du temps de travail (durée mensuelle, vacances, âge de retraite) peuvent être signe de progrès sociaux; mais envisagés comme remède à court terme au mal-emploi, ne vont-ils pas faire empirer le mal et raréfier la production des biens et des services?

FACE À L'INÉVITABLE MUTATION

Le domaine de la prospective de l'emploi est vaste. Quelques points de repère, simples bases de discussion.

Avec ou sans modélisation mathématique, il est utile de cerner des avenir possibles de l'emploi. L'élaboration de scénarios divers, reposant chacun sur des hypothèses vraisemblables et ayant une cohérence propre, permet de mieux jauger les

ANNEXE

Réserves d'actifs

L'emploi, la grande question de cette fin du XX^e siècle. Difficile de risquer des pronostics tant il est vrai que le volume de l'emploi est dépendant de la conjoncture économique. L'analyse démographique permet pourtant de fixer des points de repères intéressants, en particulier en ce qui concerne le nombre des actifs prêts à entrer sur le « marché » du travail.

Comme nous l'avons fait pour les perspectives esquissées dans les deux derniers numéros de DP, retenons trois variantes pour les soixante prochaines années: d'abord la variante faible, 1,5 enfant par femme en âge de procréation (niveau actuel), puis la variante moyenne, 1,8 enfant dès

avantages et les inconvénients des voies du développement. C'est à quoi s'est livrée, entre autres, un groupe d'études du 8^e Plan français. Ce n'est pas faire injure au nouveau régime français que de citer cette réflexion, toujours valable:

— S'agit-il, par une stratégie de redéploiement industriel, de stimuler la compétitivité économique pour reprendre l'expansion mondiale?

— Ou faut-il, pour éliminer les poches de chômage puis assurer le plein emploi, ériger des protections et viser l'autarcie?

— Ou combiner ces approches, en répartissant la population active d'une part dans un secteur productiviste, intégré au marché mondial et soumis à la concurrence internationale, et d'autre part dans un secteur où sont moins fortes les rémunérations et les contraintes extérieures?

— Ou, pour éviter l'économie informelle et souvent souterraine qui pourrait résulter de ce dualisme, envisager une société triangulaire: marché, administration, tandis que des emplois nouveaux

d'utilité sociale seraient assumés de façon décentralisée et personnalisée, dans le cadre des solidarités de voisinage?

— Ou convient-il encore d'organiser la société — non en secteurs séparés en autant de ghettos — mais par un meilleur partage du temps? Ainsi, le travail répondant aux lois du marché aurait une durée écourtée; à côté, en compensation du «manque à gagner», se développeraient des activités, productives ou non, accordant la primauté à une occupation satisfaisant les «aménités»?

Ces anticipations ont toutes leur logique. Il est vraisemblable que l'organisation du travail et les modalités d'emploi — qui sont indissociables de l'ensemble des activités sociales — sera pluraliste, répondant à plusieurs logiques ou trajectoires. «La simple adaptation des institutions ne suffira pas, cependant, face à l'ampleur de la mutation à réaliser. Pour gérer la transition il faudrait qu'émergent de nouveaux modes de relation, de nouvelles structures d'organisation¹.»

Une prospective de l'emploi considère le travail comme «porteur d'avenir». La population des actifs n'est pas réductible à une variable dépendante d'un «marché de l'emploi», reflet de l'état d'une économie à une époque donnée. Une politique de l'emploi pour demain s'efforce d'associer chacun à la vie de demain. Le travail est une activité qui produit quelque chose, et qui revêt de la valeur pour autrui, et pour soi.

Ce sont là des options. Elles ne sont pas nécessairement partagées. Elles supposent une politique volontariste. Quelles productions promouvoir pour satisfaire quels besoins et quelle consommation? Comment utiliser mieux les ressources et mieux répartir les produits du travail? Quelle organisation sociale demain?

A SUIVRE

¹ «Préparer l'avenir à long terme»: réflexions sur l'avenir du travail. La Documentation française, Paris 1980, page 159 (Commissariat général du plan, 8^e plan 1981-85).

1990-1994, et enfin la variante forte, 2,1 enfants dès 1990-1994.

Deux postulats supplémentaires, imposés par les données à disposition:

— admettons que les taux d'activité par groupes d'âges seront semblables dans le temps, ce qui est de toute façon très vraisemblable;

— bornons-nous à examiner ce qui se passe dans les rangs de la population masculine, cernée ici

selon les données du recensement de 1970, soit les hommes de 15 à 64 ans, 1,91 million d'hommes en activité en 1980; pas de sexisme, dans cette manière de procéder: les indices sont presque les mêmes en retenant l'ensemble de la population entre 20 et 60 ans.

Tableau du volume potentiel d'emplois (selon trois variantes), 1980-2040:

Années	1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040
Variante basse	100	106	104	99	90	80	71
Variante moyenne	100	106	104	102	96	88	84
Variante haute	100	106	104	103	101	97	97

Première conclusion générale. Si les taux d'activité restaient semblables, le nombre des actifs augmenterait d'abord, d'ici 1990; il serait de 4% supérieur à 1980 en l'an 2000; l'évolution serait la même dans les trois variantes: ceux qui entrèrent en activité sont déjà nés! en fait, les différences commencent à se creuser dès 2010;

— avec une faible natalité, la population résidente régresse, suivie avec un décalage d'une quinzaine d'années par la diminution du nombre d'actifs; en 2040, les actifs seraient en nombre de près de 30% inférieur;

— avec la variante moyenne, on retrouverait le nombre d'actifs de 1980 vers 2015; le nombre serait inférieur de 15% vers 2040;

— avec la variante forte, le nombre serait stationnaire et proche de celui des années 80 dès 2020. Selon cette hypothèse simplificatrice, les taux d'activité généraux sont voisins, dans le temps et pour les trois variantes.

La Suisse du XX^e siècle en feuilleton

Peut-être avez-vous lu «La Redresse» (Editions d'En bas), seule œuvre de cet auteur alémanique publiée en français. Or, il s'agit d'un auteur dont les œuvres, de style populiste, commencent à trouver une vaste diffusion. Nous avons signalé dans ces colonnes le roman «Der Nationalrat», supputant qu'il s'agissait d'une œuvre de circonstance publiée au moment des élections de 1979. En fait, une nouvelle œuvre qui sort actuellement en feuilleton dans «Das Gelbe Heft», un journal «pour les familles» de Ringier, nous permet de constater qu'Arthur Honegger (né en 1924) est un auteur

décrivant la réalité helvétique de ce dernier quart du 20^e siècle; il nous fait revivre, sous le titre «Cauchemars» (Alpträume), dans son septième livre, la naissance de l'Action nationale alors que ni Schwarzenbach, ni Oehen n'en faisaient partie. Le livre paraîtra cet automne aux éditions Huber de Frauenfeld.

Après «La Redresse», œuvre biographique d'un Arthur Honegger, enfant illégitime et orphelin, familier des maisons de redressement, très proche de tout un monde de travailleurs manuels, secrétaire d'un parti socialiste cantonal avant de passer au journalisme, quel livre d'Arthur Honegger trouvera un éditeur romand intéressé à faire connaître de ce côté de la Sarine certains aspects de la Suisse contemporaine?

C. F. P.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Zurichois d'hier et d'aujourd'hui

Tout de même, ces excellents Zurichois vieillissent! Quand on songe aux cérémonies organisées en l'honneur de Gottfried Keller pour son soixantième anniversaire — et, il faut bien le dire, Keller était poivrot, et dans ses jeunes années, il avait même été un peu terroriste, participant plus qu'à de simples «manifests»... — on mesure tout le chemin parcouru depuis 1879!

Hier, Max Frisch était jugé indigne de représenter la Suisse aux USA à l'occasion de je ne sais quelle manifestation culturelle. Aujourd'hui, on lui refuse le titre de docteur *honoris causa* (suivant en cela l'exemple de l'Université de Lausanne, qui refusa ce même titre de docteur *honoris causa* à Edmond Gilliard, après l'avoir accordé à Mussolini). Il est bien vrai que M. Gilgen n'est pas Escher, le fameux Escher, l'un des innombrables Escher — ils étaient à un moment donné une ving-

taine au Grand Conseil zurichois! — qui ont fait la grandeur de Zurich!

Toute réflexion faite, tant mieux: l'honneur eût été non pour Frisch, mais pour la ville de Zurich et l'Université de Zurich et la Suisse tout entière. Le méritons-nous? Dans les années 60, l'architecte Max Frisch avait présenté un projet d'exposition nationale sous la forme d'une ville modèle (*Die Stadt*) à construire dans le Seeland. Et bien entendu le projet fut écarté sans discussion. Et dans ces mêmes années soixante, le professeur de littérature allemande à l'Université, Emil Steiger — *der heilige Emil* — dénonçait dans les journaux bien-pensants l'immoralité de l'écrivain Frisch, et celle de Dürrenmatt...

* * *

«J'ai vu le jour en 1924, dans une famille très, très, très modeste. Quand je suis née, mon père voulait me jeter par la fenêtre parce que j'étais une fille et qu'il ne désirait que des garçons; c'est ma mère qui m'a sauvée, grâce à sa bonté et à son amour pour moi. C'est elle qui m'a raconté cela; peut-être

n'aurait-elle pas dû... Bref, je n'ai pas eu une enfance très drôle. J'ai été obligée de travailler très jeune, d'aider à faire les foins, de porter des sacs de ciment pour mon père. J'ai eu une enfance dure.»

Telles, les premières lignes du livre de Carla Belotti, *L'Emigrée* (aux éditions Grounauer).

«Merci à Claire Masnata-Rubattel qui m'a écoutée, qui a mis en forme ce texte et sans laquelle il n'aurait peut-être jamais vu le jour.»

LE TRAVAIL

Récit poignant dans son extrême discrétion, dans son extrême pudeur. On songe au *Chêne brûlé* de Cherpillod: ce pourrait être un récit écrit par sa mère: «Je porte à dix ans la hotte à lait en fer-blanc, contenance vingt litres, au pesage à la laiterie. En été, dès douze ans, surcroît de besogne: je suis libérée de l'école à neuf heures pour suer aux champs.» (*Chêne brûlé*, p. 22).

«Je dis simplement que ma vie de petite fille, d'adolescente et de jeune adulte a été dominée par le travail. En dehors de cela, je n'avais pas énormément: quelques copines, une ou deux amies. Je supportais, j'avais du courage — j'en ai un peu moins maintenant que je suis plus vieille — et j'ai combattu avec le sourire. Mais ma vie d'alors n'était pas drôle et je m'en souviendrai jusqu'à ce que je ferme les yeux. Ma vie de maintenant est dominée par l'espoir que les enfants m'ont donné, par la joie de vivre et d'avoir quelque chose pour quoi vivre. Si je n'avais pas trouvé cela une fois dans mon existence, je ne sais pas si je l'aurais supportée.»

Ce sont les dernières lignes. Couverture ornée d'une admirable photo, représentant une vieille femme s'enfonçant dans la forêt enneigée, sans doute pour y ramasser un peu de bois — lisez *L'Emigrée*.

J. C.